



PROCÈS-VERBAL N° 10

Réunion du 04 /10/2019

**Présents :** Roselyne LAULAGNET, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT , Sébastien DESCHAMPS, Flavie CHANAS ,Claude BRESSON, Robert ASTIER

**ENTENTES**

Responsable :

Roselyne LAULAGNET

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**TOURNOIS**

Responsable :

Robert ASTIER-

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**CATEGORIE U9 ET U7**

Responsable :

Thomas FUSTIER / Sébastien DESCHAMPS

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les poules définitives sont disponibles sur le site vendredi après les 3 réunions plénières du foot d'animation.

**Les coordinateurs doivent envoyer la fiche planning le plus rapidement possible**

**Fiches planning reçues**

- U 9 : 1, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 12, 14, 32
- U 7 : 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 18, 20

**Rappel règlement**

Ballon taille 3, effectif 4 contre 4 en U 7, 5 contre 5 en U 9

Coups francs : tous directs

Touches : au pied : le joueur remet le ballon en jeu soit par une passe **au sol**, soit en entrant sur le terrain en conduite de balle (adversaires à 4 m)

Pas de hors jeu

Surface de réparation : largeur tout le terrain , profondeur 8 m

Coup de pied de but : dans la zone des 8 m

Coup de pied de réparation à 6 m pour les U 7, 8 m pour les U 9

Relance du gardien : à la main ou au pied sur ballon au sol

Dégagement de volée ou de demi – volée interdit

Relance protégée : dans la zone des 8 m  
Tacles interdits en U 7, autorisés en U 9  
Arbitrage par un éducateur du bord du terrain  
Temps de jeu : 40 mn pour les U 7, 50 mn pour les U 9

**Attention** : Tous les joueurs doivent être licenciés  
Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

*Prochains plateaux*

- U7 et U 9 le 12/10/19

## CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

**RAPPEL IMPORTANT :**

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

**Courrier reçu** : RHONE CRUSSOL FOOT, FC SALAISE, MELAS LE TEIL SC, CHATO9 SUR ISERE.

**Lieu des rencontres :**

Le club ACE FC jouera ses plateaux U11 sur les installations de EURRE.

Les clubs des poules Promotion C, Espoirs H et Bourgeons J sont priés de prendre note.

**Horaires :**

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

**Lois du Jeu :**

Les nouvelles règles d'arbitrage ne s'appliquent pas au football réduit. Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

**Calendriers :**

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION. Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Bourgeons : Poules A, E, G et M.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Bourgeons :

Poule A : Exempt 86 remplace FC SALAISE 5.

Poule E : Exempt 87 remplace US RHONE CRUSSOL 6.

Poule G : Exempt 85 remplace CHATO9 ISERE 3.

Poule M : PIERRELATTE 6 remplace MELAS SC 2.

#### **Feuilles de plateau:**

Les feuilles de plateau à utiliser sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Feuilles de matchs manquantes du 28/09/2019, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):**

#### Promotion :

Poule E: AS SUD ARDECHE 1.

#### Espoirs :

Poule B: DAVEZIEUX US 3.

Poule H : VEORE MONTISON 1.

Poule I : ANCONE US 1.

Poule K : LABLACHERE 1.

#### Bourgeons :

Poule A: CHAVANAY AS 3.

Poule B: DAVEZIEUX US 5.

Poule C: CHATO9 GALAURE 1.

Poule D: RHODIA CLUB 3.

Poule G: HERMITAGE FC 2.

Poule H: BG LES VAL HOMENETMEN 1; CHATUZANGE GBT 2.

Poule I: BEAUMONTELEGER ES 2; ALIXAN FC 2.

Poule J: VERNOUX AS 1.

Poule N: OL ST MONTAN; CHATO9 RHONE 2.

Poule P: VALLON PT D'ARC 2.

#### **Equipes Féminines spécifiques :**

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

-FC EYRIEUX EMBROYE,

-FC 540,

-FC VALENCE,

-OLYMPIQUE VALENCE,

-US MONTMEYRAN.

-AS CORNAS.

-RHONE CRUSSOL FOOT 07.

**Prochains Rendez-vous U11 :** Samedi 12 Octobre 2019.

## CATEGORIE U13

### Responsables :

Sébastien DESCHAMPS / Thomas FUSTIER

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Festival U 13 Pitch :**

Le 1<sup>er</sup> tour du Festival U 13 Pitch aura lieu **le 19 octobre à 14h30**

Cette coupe ne concerne que les équipes 1 et 2 des clubs. Les perdants de ce tour et les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la coupe Charles ANDRE. Le premier tour est **le 30/11/19**.

*La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau.*

*Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.*

*Pour jouer le matin vous devez obtenir l'accord de tous les clubs si non le plateau reste à l'heure officielle 14h30*

*Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.*

**Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.**

**Les équipes qui ne font pas l'épreuve de jonglage ne peuvent pas participer au plateau.**

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)

20 têtes

Chaque joueur a droit à 2 essais

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent

Le total **des 8 meilleurs** est pris en compte pour chaque équipe

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs : les n° 1 ensemble, n° 2 ensemble.....

En cas d'égalité à la fin du plateau, **l'équipe qui a le plus grand total aux jongles est déclarée vainqueur.**

**ATTENTION : Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.**

**Vous devez télécharger la feuilles de match spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions et les envoyer dès le lundi au District par courrier (seules les feuilles de matchs de championnat sont scannées)**

## FESTIVAL PITCH U13 - 1er TOUR - Samedi 19 octobre à 14h30

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
FELINES ST-CYR 1	OL. RHODIA 1	ES BOULIEU 2	AS CHAVANAY 1	AS DOLON 1
TREFLE FOOT 1	FC RAMBERTOIS 1	FOOT MONT PILAT 1	OL. RHODIA 2	US DAVEZIEUX 2
FC ANNONAY 1	SERRIERES SABLONS 1	US DAVEZIEUX 1	ST-ROMAIN DE SURIEU	NORD DRÔME 2
AS ROIFFIEUX 1	US CLONAS 2 VALLONS 2	AS CHAVANAY 2	FOOT MONT PILAT 2	US CLONAS 2 VALLONS 1
POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
ST-ALBAN D'AY 1	VALLIS AUREA 2	US MOURS 1	ST-BARTH ST-UZE 1	AS ST-DONAT 1
AS VILLEVOCANCE 1	AS DOLON 2	VALLIS AUREA 1	TOURNON-TAIN 1	SARRAS ST-VALLIER 2
VAL D'AY 1	NORD DRÔME 1	US PEYRINS 1	HAUTERIVES GD SERRE 2	FC LARNAGE SERVES 1
FC ANNONAY 2	HAUTERIVES GD SERRE 1	JOYEUSE ST-PAUL ROM 2	CROIX DU FRAYSSE 2	CHATEAUNEUF DE GALAURE 1
POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
FC CHATELET 2	CROIX DU FRAYSSE 1	FC HERMITAGE 2	FC PEAGEOIS 1	ESP. HOSTUN 1
ES BOULIEU 1	FC CHATELET 1	PS ROMANS 1	ROYANS VERCORS 1	US MOURS 2
FELINES ST-CYR 2	ST-ALBAN D'AY 2	CHATUZANGE GOUBET 1	CHATUZANGE GOUBET 2	AS GENISSIEUX 1
SARRAS ST-VALLIER 1	US VAL D'AY 2	AS GENISSIEUX 2	JOYEUSE ST-PAUL ROM 1	BARBIERES BRM 2
POULE 16	POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
CLERIEUX ST-BARDOUX 1	US MONTELIER 1	BOURG LES VALENCE 1	AS ALBOUSSIERE 1	VALLEE DU DOUX 1
FC MUZOLAIS 1	PS ROMANS 2	ES BEAUMONTELEGER 1	RHÔNE CRUSSOL 2	RC MAUVES 1
AS ST-DONAT 2	BARBIERES BRM 1	US MONTELIER 2	AS CORNAS 2	COLOMBIER ST-BARTH 1
FC HERMITAGE 1	ESP. HOSTUN 2	RC MAUVES 2	BLV HOMENETMEN 1	TOURNON TAIN 2
POULE 21	POULE 22	POULE 23	POULE 24	POULE 25
US PONT LA ROCHE 1	FC CHABEUIL 2	FC PORTOIS 1	ES MALISSARD 1	RHÔNE CRUSSOL 1
AS ST-MARCEL LES VALENCE 2	US MONTMEYRAN 1	AS ST-MARCEL LES VAL 1	FC PEAGEOIS 2	VALENCE PORTUGUAIS 1
CHATEAUNEUF S/ ISERE 1	OL. VALENCE 1	BOURG LES VALENCE 2	FC CHABEUIL 1	ES BEAUMONTELEGER 2
FC MUZOLAIS 2	AS VALENSOLLES 1	FC VALENCE 2	FC PORTOIS 2	US PONT LA ROCHE 2
POULE 26	POULE 27	POULE 28	POULE 29	POULE 30
FC LE CHEYLARD 2	AS VEORE MONTOISON 1	CHOMERAC 1	CREST-AOUSTE 2	OL. CENTRE ARDECHE 1
FC EYRIEUX EMBROYE 1	OL. VALENCE 2	ACE FC 1	ACE FC 2	FC LE CHEYLARD 1
AS ST-AGREVE 1	CHATEAUNEUF S/ISERE 2	FC EYRIEUX EMBROYE 2	FC DIOIS 1	JS LIVRON 2
OL. CENTRE ARDECHE 2	FC VALENCE 1	AC FOOT YACOUB	AS CORNAS 1	
POULE 31	POULE 32	POULE 33	POULE 34	POULE 35
JS LIVRON 1	SC CRUAS 1	US VALLEE JABRON 2	RC SAVASSE	US MONTELIAR 2
CREST-AOUSTE 1	RHÔNE VALLEES 1	ALLAN FR FOOT 1	US VALLEE DU JABRON 1	FC 540 1
FC DIOIS 2	CHOMERAC 2	FC MONTELIAR 1	FC 540 2	MELAS LE TEIL 1
AS VEORE MONTOISON 2	US MEYSSE	BAUME MONTSEGUR 1	FC VALDAINE 1	FC VALDAINE 2
POULE 36	POULE 37	POULE 38	POULE 39	POULE 40
OL. ST-MONTAN 1	US ANCÔNE 1	FC MONTELIAR 2	BG ST-ANDEOL 2	AS SUD ARDECHE 2
BG ST-ANDEOL 1	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 1	CO DONZERE 1	AS PIERRELATTE 1	AS BERG HELVIE 2
ST-JUST ST-MARCEL 1	US MONTELIAR 1	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 2	FC TRICASTIN 1	US BAS VIVARAIS 1
VALLON PONT D'ARC 2	FC SAUZET 1	FC TRICASTIN 2	US DRÔME PROVENCE 2	ST-DIDIER SS AUBENAS 1
POULE 41	POULE 42	POULE 43	POULE 44	
PORTES HTES CEVENNES 1	CO DONZERE 2	VALLON PONT D'ARC 1	OL. RUOMS 1	
US BAS VIVARAIS 2	US DRÔME PROVENCE 1	VAL DE LIGNE 1	AS BERG HELVIE 1	
AS SUD ARDECHE 1	FC ROCHEGUDIEN 1	IND. LABLACHERE 2	PORTES HTES CEVENNES 2	
ST-DIDIER SS AUBENAS 2	AS PIERRELATTE 2	US VALS LES BAINS 1	IND. LABLACHERE 1	



## CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Modifications de calendriers :**

*Poule A*

Retrait de ALBOUSSIÈRE

## CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

## CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

## CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Coupe VIVIER BOUDRIER :** Le premier tour de coupe aura lieu le 10/11/19

## FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.**

**Courrier reçu :** FC MONTELMAR, FOOT MONT PILAT, US ROCHEMAURE, FC RAMBERTOIS, JS LIVRON, US BAS VIVARRAIS.

A compter de cette saison, la commission intègre la gestion des compétitions féminines de futsal, à savoir U15, U18F et séniors F.

**Engagements équipes :**

Les clubs pourront inscrire 2 équipes dans chaque catégorie.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de clubs, l'inscription des équipes 2, est enregistrée selon le rang d'arrivée.

**Situation au 04/10/2019 :**

U13 : 68 Inscrits pour max =72,

U15 : 36 Inscrits pour max = 36,

U18 : 25 Inscrits pour max = 36.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

-Les 02 et 03 Novembre 2019 pour la catégorie U13,

-Les 26 ou 27 Octobre 2019 pour les catégories U15 et U18.

NB : La date du 01 Novembre 2019 pourra être utilisée pour chacune des catégories en fonction des disponibilités des installations.

**Retour sur enquête pratique Futsal:**

Au mois de Mai, une enquête sur les souhaits de pratique futsal pour les catégories U13, U15, U18 en compétition a été adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.

adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.